



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements psychiatriques

Question écrite n° 129177

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur les recommandations du récent rapport de la Cour des comptes relatif à l'organisation des soins psychiatriques. Parmi ses recommandations, la Cour préconise de mettre en oeuvre un plan à moyen terme de formation initiale et continue des personnels intervenant en psychiatrie. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quel est son avis sur cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129177

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1808

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)